

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

"Code de l'Environnement articles L. 425-6 à L. 425-7 et R. 425-4 à R. 425-9
Arrêté du 22 Janvier 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel"

A. VOTRE IDENTITE

<i>Cadre réservé à l'administration</i>
Département : 51 Campagne de chasse 2020-2021 Date d'arrivée demande
Délivré le

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse : veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et (*) cocher la case correspondant à votre choix

Vous êtes concerné par la ou les espèces :

GIBIER ROUGE. Secteur :

SANGLIER. Secteur :

Tél :

Portable :

Fax :

Email :

Agissant en qualité de * : Propriétaire Mandataire Détenteur du droit de chasse

Au nom de:

B. VOTRE TERRITOIRE DE CHASSE †

Liste des communes déclarées dans le territoire n° avec la surface totale en hectare :

Surface Bois Soumis:

Surface Bois non Soumis :

Surface Totale Bois :

Surface Totale Plaine :

Mon parcellaire n'a pas été modifié depuis ma dernière déclaration * : Oui Non

† En cas de modification, corriger la partie B « Votre Territoire de Chasse » et joindre obligatoirement la cartographie de votre territoire, des justificatifs de droit de chasse **et le cas échéant, le nom de l'ancien détenteur** pour le **10 MARS** au plus tard.

Aucun rappel ne sera fait et les dossiers incomplets ne seront pas traités.

C. VOTRE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

bilan du plan de chasse antérieur, demande pour la campagne de chasse à venir.

A retourner pour le 10 MARS à la FDCM – RD 5 – Lieu-Dit Le Mont Choisy - FAGNIERES - CS90166 - 51035 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex.

Nom de l'espèce pour laquelle vous demandez des bracelets	type de bracelet	Appréciation de la population de l'espèce ²	Plan de chasse					Cadre réservé à l'administration	
			Campagne précédente			Nombre de bracelets demandés ³	Dont Bracelets demandés en Eté ⁴	Proposition ⁵	
			Prévu		Réalisé				
			Mini	Maxi				mini	maxi
Biche	CEF								
Faon	CEJI								
Cerf mâle de plus d'1 an sans double empaumure	CEM1								
Cerf mâle avec 2 empaumures	CEM2								
Chevreuril indéterminé	CHI								
Daim	DAI								
Mouflon	MOU								
Jeune Cerf ou Biche	JCB	Attention ne s'applique que dans les UG de type 1 et 2 cf SDGC 19-25 – Annexes 8.1 page 52							
Cerfs Mâles du dague au cerf à double empaumure	CEM								
Sanglier indéterminé	SAI								

² Indiquer ici l'estimation ou la tendance de la population de l'espèce : en hausse, stable ou en diminution

³ Remplir dans ces cases uniquement si vous êtes concerné par l'espèce soumise au plan de chasse

⁴ Précisez le nombre de tir d'été sollicité sur votre attribution totale (ex : 4 cem1 **dont** 1 tir d'été)

⁵ après avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)

Notez vos observations ici :

.....

.....

<p>TIR D'ETE - Sollicitez-vous l'autorisation de tir d'été en chasse individuelle et silencieuse ? *</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>(Si oui compléter les cases concernées dans le tableau ci-dessus)</p>	<p>Fait à</p> <p>Le</p> <p><i>Votre signature</i></p>
---	---

Cadre réservé à l'administration - OBSERVATIONS	
Fédération	
ONF	
DDAF	

